

Linguistique comparée des langues modernes

L4LM42 LF, jeudi 16h30-18h30

Professeur : André THIBAUT

Semaine 6 : Typologie linguistique (I) : présentation des concepts généraux ; traits phonétiques et phonologiques.

Jusqu'à maintenant, nous avons essentiellement présenté des classifications externes ayant pour sujet les relations que les différentes réalités regroupées sous l'étiquette de « langues » (patois, dialectes, parlars, etc.) entretiennent entre elles au sein de la société, à travers le temps, l'espace et les classes sociales. Nous nous sommes donc situés sur un plan externe par rapport à l'objet « langue », dans une optique que l'on pourrait qualifier, *grosso modo*, de « sociolinguistique ».

Nous avons également vu, lors des deux premières semaines du semestre, une présentation que l'on pourrait qualifier de « génétique » ou « généalogique » d'un ensemble de langues (les langues indo-européennes, puis plus précisément les langues romanes) ; il s'agissait de montrer quels sont les liens de parenté historique plus ou moins directe existant entre différentes langues dont on sait, depuis l'avènement de la grammaire comparative au 19^e siècle, qu'elles remontent à un ancêtre commun. L'optique était donc historique, généalogique (telle et telle langue sont apparentées parce qu'elles remontent à un ancêtre commun, et ainsi de suite). Nous n'avions pas eu le temps d'expliquer dans le détail comment les comparatistes s'y sont pris pour établir la liste des correspondances évolutives entre langues apparentées, et surtout comment ils ont fait pour reconstituer des états de langue anciens qui ne sont pas toujours bien attestés à l'écrit (voire pas du tout), mais disons pour simplifier que les ressemblances entre langues étroitement apparentées sont si grandes qu'il ne saurait être question de les attribuer au hasard et que l'hypothèse d'une origine commune s'impose comme la seule possible.

Nous allons aborder cette semaine une sous-discipline de la linguistique qui se distingue des classifications sociolinguistiques que nous avons proposées jusqu'à maintenant, en ce qu'elle s'attache à décrire et à expliquer les ressemblances et les différences entre langues d'un point de vue interne (et non plus externe) ; elle se distingue également de la présentation « généalogique » ou « historique » inspirée des travaux des comparatistes néo-grammairiens du 19^e siècle en ce qu'elle ne cherche pas à mettre en évidence des similitudes entre langues dues à une origine commune, mais tout simplement des similitudes entre langues, peu en importe l'origine.

Cette sous-discipline de la linguistique s'appelle la **typologie**. On peut la définir brièvement comme étant une branche de la linguistique qui a pour but de classer les langues d'après leurs traits caractéristiques (internes), lesquels peuvent être phonétiques, morphologiques ou syntaxiques. Pour simplifier à l'extrême, nous dirons que la comparaison des structures de langues diverses peut déboucher sur trois cas de figure : 1) des traits universaux ; 2) des traits typologiques propres à certains groupes de langues ; 3) des traits individuels, propres à une seule langue (jusqu'à preuve du contraire). Détaillons-les un par un :

- 1) certains traits semblent être communs à toutes les langues ; on les appellera des **universaux**¹ du langage. Il est évidemment difficile de les identifier, puisqu'il y a (et il y a eu, et il y aura) des milliers de langues et de variétés dialectales dans le monde, qu'elles n'ont pas toutes été étudiées et décrites, et que même si c'était le cas (chose matériellement impensable), aucun linguiste ne les dominerait toutes. Cela dit, certaines études reposent sur la prise en compte de quelques centaines de langues très éloignées les unes des autres, ce qui donne déjà une bonne idée d'ensemble ; de toute façon, savoir qu'un trait existe chez 97% des langues étudiées à l'intérieur d'une étude bien documentée est déjà une donnée intéressante en soi. Ces traits universaux ont toutefois tendance à être souvent assez vagues, par la force des choses : il est par exemple raisonnable de supposer qu'il n'existe pas de langues sans voyelles, ni de langues sans consonnes ; on peut probablement aussi dire qu'il n'existe pas de langues qui n'auraient que des consonnes nasales, ou qui auraient plus de voyelles (phonologiques) nasales qu'orales. Dès que l'on veut s'avancer un peu trop dans les détails, toutefois, on se heurte à diverses difficultés.

Si l'on prétendait par exemple que toutes les langues du monde ont des noms et des verbes (ce qui *a priori* a l'air raisonnable et facile à démontrer ou à falsifier), il faudrait d'abord définir ce qu'est un nom et ce qu'est un verbe, mais alors la définition de ces deux catégories risque de changer d'une langue à l'autre, et l'on risque même de trouver des langues dans lesquelles tout nom peut fonctionner comme un verbe et vice-versa, ou dont l'une des formes conjuguées du verbe a les fonctions d'un nom.

Point n'est besoin d'aller très loin : en anglais, le substantif *mother*, par exemple, devient très facilement un verbe dans la phrase suivante : *Don't mother your husband like this, he's a grown up man !* (*Ne materne pas ton mari comme ça, c'est une grande personne !*) Tout au plus pouvons-nous constater qu'en anglais, de très nombreux « mots » (appelons-les comme ça pour simplifier ; ex. : *the rain, it rains ; I have a wish, I wish you luck*) peuvent « fonctionner » autant comme verbes que comme noms, ce qui contribue à rendre floue la frontière qui sépare les deux catégories ; plutôt que deux catégories grammaticales, il semble qu'on ait plutôt affaire, pour une même « classe » de mots, à deux « fonctionnements » syntaxiques possibles, ayant chacun leurs marques flexionnelles et leur environnement syntaxique propre (les « substantifs » ont des déterminants, font leur pluriel en *-s*, alors que les « verbes » s'accompagnent de pronoms sujets et objets, et portent des marques de personne, de temps et de mode).

Inversement, en français, la forme de l'infinitif du verbe exerce les mêmes fonctions que les substantifs : sujet dans *Fumer est mauvais pour la santé*, complément d'objet direct dans *J'aime nager*, complément prépositionnel dans *J'apprends à conduire*. Dans des cas extrêmes de lexicalisation, l'infinitif peut même être précédé de l'article défini (*le savoir-vivre, le manger et le boire* ; cette possibilité est beaucoup plus développée en espagnol, et plus encore en portugais) ou prendre la marque du pluriel des substantifs, comme dans *les pouvoirs du président*. On peut ensuite mentionner le fait que la forme du participe passé employée comme adjectif peut également se substantiver : infinitif *blessé*, p.p. *blessé*, p.p.-adjectif *les personnes blessées*, adjectif substantivé *les blessés*. Le passage d'une catégorie grammaticale à l'autre se fait graduellement, par étapes.

¹ Ce mot, calque du pluriel neutre latin *universalia*, ne connaît pas de singulier. Il faut dire *un trait universel*.

Si un rapide coup d'œil à la situation dans deux langues qui nous sont aussi familières que le français et l'anglais nous fait déjà entrevoir la grande complexité de la problématique, je vous laisse imaginer ce que la comparaison entre plusieurs centaines de langues peut représenter comme défi.

On constate donc que la recherche d'universaux est semée d'embûches, mais riche d'enseignements, car la confrontation entre différentes langues, ainsi que l'analyse approfondie du fonctionnement de chacune, nous oblige à préciser nos termes, à enrichir notre bagage conceptuel, et à remettre en question nos idées préconçues. Il faut surtout apprendre à se défaire d'une bonne partie des automatismes de pensée que nous avons hérités de la grammaire scolaire.

- 2) Après cette longue exemplification, j'en arrive au deuxième cas de figure possible : lorsque l'on compare des langues entre elles, on constate que certains traits sont communs à plusieurs d'entre elles, à l'exclusion de toutes les autres. On peut dire que l'identification de ces traits communs constitue l'objet propre de la typologie. J'attire votre attention à nouveau sur le fait que la typologie ne se soucie pas de savoir si ces correspondances s'expliquent par une origine commune ; le fait qu'il n'y ait que trois phonèmes vocaliques /a, i, u/ (je ne parle pas ici de leurs variantes, combinatoires ou libres) en arabe classique et en inuktitut (la langue des esquimaux, les *Inuit*) n'intéresse guère le comparatiste néo-grammairien, qui attribuera avec raison ce fait au simple hasard. Le typologiste, en revanche, réunira ces deux langues dans un même groupe à l'intérieur d'une typologie des systèmes phonologiques, et se demandera par exemple si cette relative pauvreté vocalique s'accompagne d'une relative richesse consonantique, ce qui semble être une hypothèse raisonnable *a priori*. La typologie essaie toujours de s'élever au-dessus des langues particulières, pour arriver à des considérations plus générales sur la nature des langues.

Sur les relations entre parenté généalogique et typologique, on peut encore mentionner le fait qu'une « langue-mère » peut donner naissance à des « langues-filles » qui s'éloignent radicalement de celle-ci dans certains de leurs aspects. Pour rester dans le cadre des langues romanes, on remarque que la déclinaison nominale, c'est-à-dire la possibilité d'exprimer les fonctions syntaxiques des substantifs par un morphème grammatical postposé (une « désinence »), s'est complètement effondrée, cédant la place dans toutes les langues romanes à des procédés de remplacement, comme l'ordre des mots et l'emploi de diverses prépositions.

On constate également que des langues de même origine peuvent s'éloigner radicalement dans certains de leurs aspects (tout en restant très proches sur d'autres plans). Prenons l'exemple de l'espagnol et du portugais. On ne peut pas dire que le lexique, la morphologie et la syntaxe de ces deux langues ibéroromanes soient très divergentes l'une de l'autre, à quelques exceptions près. Du point de vue phonologique et phonétique, toutefois, c'est le jour et la nuit. À l'extrême simplicité du système vocalique de l'espagnol (seulement cinq phonèmes, tous oraux, tous des monophthongues, répartis en trois niveaux d'aperture) s'oppose la grande complexité du système vocalique du portugais, qui connaît quatre niveaux d'aperture, de nombreuses diphtongues orales, ainsi que des phonèmes nasaux, qui peuvent se réaliser comme des monophthongues, des diphtongues ou des triphthongues. Du côté des consonnes, les constrictives de l'espagnol sont toutes sourdes ; elles comptent une vélaire (/x/) et une interdentale

(/θ/) qui n'existent pas en portugais, mais en revanche ce dernier oppose une série de constrictives sourdes à une série de constrictives sonores : /f, v/ ; /s, z/ ; /ʃ, ʒ/, ce qui n'est pas le cas de l'espagnol.

Dans le domaine syntaxique, on peut mentionner le fait que le français fait bande à part au sein des langues romanes par l'emploi obligatoire du pronom personnel sujet, qui est devenu une sorte de morphème lié (c'est-à-dire dépourvu d'autonomie syntaxique et accentuelle) chargé d'exprimer la personne verbale, mais dont la caractéristique syntaxique est d'être antéposé, alors que les autres langues romanes, perpétuant en cela l'héritage du latin, ont un morphème lié postposé (une « désinence »).

Français	Espagnol
[ʒ εm]	am-(ϕ)-o
[ty εm]	am-a-s
[il εm]	am-a-(ϕ)
[nuz εm ʒ]	am-a-mos
[vuz εm e]	am-á-is
[i(l)z εm]	am-a-n

Il y a plusieurs commentaires à faire sur ce tableau. D'abord, et pour des raisons que j'illustrerai de façon plus détaillée ci-dessous, j'ai transcrit les formes françaises en alphabet phonétique international, parce que la graphie ne permet pas de comprendre le vrai fonctionnement des morphèmes. Ensuite, on constate que le système du verbe français n'est pas encore « pur » du point de vue de l'expression de la personne, puisque pour la première et la deuxième personne du pluriel une désinence personnelle vient s'ajouter à la présence obligatoire du pronom personnel sujet atone (cela dit, le remplacement de *nous* par *on* dans certains registres contribue encore davantage à régulariser le paradigme : [ʒn εm]) ; le marquage de la personne est redondant, et hybride. Du côté espagnol, je n'ai pas eu à transcrire les formes phonétiquement, l'orthographe de l'espagnol étant admirablement bien alignée sur la phonologie. J'ai toutefois séparé la voyelle thématique (-a-) de la désinence personnelle proprement dite (-o, -s, -ϕ, -mos, -is, -n). La voyelle thématique s'efface à la première personne du singulier ; la désinence de la troisième personne du singulier est dite « désinence zéro » (qu'on symbolise par ϕ). Ce qu'il importe de retenir de ce paradigme, c'est qu'en espagnol l'expression de la personne est entièrement prise en charge, sans aucune ambiguïté possible, par la désinence ; en français, la désinence n'est présente qu'aux deux premières personnes du pluriel, ce qui rend l'usage du pronom personnel obligatoire, le transformant du coup en morphème de personne verbale. Mais ce morphème est antéposé, et non postposé ; cela singularise le français au sein des langues romanes (la grande majorité d'entre elles se comportant plutôt comme l'espagnol).

Il y a encore autre chose que j'aimerais signaler sur la relation entre parenté généalogique et typologie : il s'agit du facteur « temps ». Plus le temps qui sépare deux états de langue est important, plus les différences typologiques de tous ordres s'accumulent. Il est important d'en prendre conscience, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer la valeur scientifique d'une certaine démarche consistant à évoquer des rapprochements **typologiques** entre langues géographiquement et historiquement éloignées comme « preuve » de leur parenté **généalogique**. Quand on voit que sur une période de 2000

ans, certains traits typologiques changent du tout au tout entre « langue-mère » et « langues-filles », on comprend qu'il faut faire preuve de beaucoup de prudence devant certaines coïncidences typologiques, et ne pas les attribuer aveuglément et automatiquement à une causalité de type génétique.

- 3) J'en arrive maintenant au troisième cas de figure possible : après les traits universaux, et les traits typologiques propres à plusieurs langues, on observe que certains traits semblent propres à une langue en particulier. On parlera alors de **traits individuels**. Contrairement aux traits universaux, les traits individuels sont plutôt très précis que très vagues ; bien qu'il puisse sembler aussi difficile *a priori* de dire qu'un trait n'existe dans aucune autre langue que de dire qu'il existe dans toutes les langues (en théorie, il semble légitime de prétendre qu'il faut connaître toutes les langues du monde pour pouvoir affirmer qu'un trait n'existe que dans une seule), les probabilités mathématiques pour que deux langues partagent, par exemple, exactement les mêmes oppositions phonématiques, doublées des mêmes variantes combinatoires, sont très ténues ; de même, une langue dont le système pronominal serait très complexe (plusieurs éléments, donc plusieurs distinctions grammaticales, plusieurs effets de sens, etc.) ne risque guère de coïncider parfaitement avec une autre. Plus il y a d'éléments impliqués au sein d'un micro-système, plus la probabilité d'une identité parfaite avec une autre langue s'amenuise ; c'est une simple question de probabilités mathématiques.

Inventaire des traits typologiques

Nous allons maintenant regarder d'un peu plus près quelle est la nature des traits que la typologie retient pour caractériser les langues du monde. On peut discuter longtemps (et vainement) pour savoir à quelle sorte de traits il convient d'accorder la priorité lorsque l'on procède à des regroupements typologiques entre langues du monde. Le plus sage est de tenir compte de plusieurs d'entre eux, mais de bien les distinguer. On parlera aujourd'hui et la semaine prochaine des types de traits suivants : 1) phonétiques et phonologiques (phonématiques et prosodiques) ; 2) morphologiques ; 3) syntaxiques.

Traits phonétiques et phonologiques (phonématiques et prosodiques)²

Une première approche simplement articulatoire permet d'identifier divers types de langues en fonction de leur inventaire de sons.

D'un strict point de vue quantitatif d'abord, on constate de grandes disparités d'une langue à l'autre dans le nombre de voyelles et de consonnes ; deux phonèmes vocaliques seulement pour l'oubykh (une langue du Caucase aujourd'hui éteinte, son dernier locuteur étant décédé en 1992), trois phonèmes vocaliques pour le quichua, l'arabe et l'inuktitut, environ une quinzaine en français, une trentaine en khmer ; huit consonnes pour le tahitien, environ une vingtaine en français, mais 78 en oubykh (un petit nombre de voyelles semble impliquer un fort nombre de consonnes).

- D'un point de vue qualitatif ensuite, certaines langues connaissent des voyelles nasales, comme le français et le portugais, et d'autres pas, comme l'espagnol ou l'italien ;

² Pour ceux qui voudraient rafraîchir leurs connaissances en phonologie et en phonétique, je peux vous suggérer la lecture des deux premières séances de mon cours de phonologie, qui figurent sur mon site internet.

mais s'il y a plusieurs langues sans voyelles nasales, il ne semble pas y avoir de langues sans voyelles orales.

- Certaines langues connaissent des voyelles antérieures arrondies, comme le français ([y, ø, œ]) et l'allemand ([y, ø]), et d'autres pas (comme encore une fois l'espagnol et l'italien) ; mais s'il y a plusieurs langues sans voyelles antérieures arrondies, il ne semble pas y avoir de langue qui ne connaisse aucune voyelle antérieure non arrondie (comme [i, e, ε]).
- Certaines langues connaissent des voyelles postérieures non arrondies, comme l'anglais (le [ʌ] de *cup*), mais il ne semble pas y avoir de langue qui ne connaisse aucune voyelle postérieure arrondie (comme [u, o, ɔ]).
- Certaines langues opposent des voyelles brèves à des voyelles longues, comme le latin ou le français classique ; d'autres connaissent de très nombreuses diphtongues, comme l'anglais, alors que d'autres n'en pratiquent aucune, comme le français standard, dont toutes les voyelles ont un timbre absolument stable.

De ces quelques exemples, on peut déjà déduire deux choses : d'une part, que les langues du monde font un usage très inégal des possibilités articulatoires de l'appareil phonique humain ; d'autre part, que certains sons jouissent d'une fréquence plus élevée dans l'ensemble des langues du monde ; en ce qui concerne les voyelles, par exemple, les huit voyelles orales [i, e, ε, a, α, ɔ, o, u], dites « cardinales », sont plus fréquentes que les voyelles nasales correspondantes, ou que les voyelles « anormales » correspondantes (les antérieures arrondies et les postérieures non arrondies). Un son vocalique tel que [œ], qui est en même temps nasal et « anormal » (antérieure arrondie), demande plus d'énergie articulatoire qu'une voyelle cardinale, et a toutes les chances d'être plus rare qu'un [a] ou un [i]. L'économie des faits de langue explique cette prédominance des sons vocaliques les plus « simples ».

On peut encore dire des systèmes vocaliques que certains ne connaissent que deux degrés d'aperture, d'autres trois, et d'autres quatre ou davantage :

Inuktitut, quichua, arabe : 2 degrés d'aperture

	Antérieur	Postérieur
1. Fermé	i	u
2. Ouvert	a	

Espagnol : 3 degrés d'aperture

	Antérieur	Postérieur
1. Fermé	i	u
2. Moyen	e	o
3. Ouvert	a	

Italien, catalan : 4 degrés d'aperture

	Antérieur	Postérieur
1. Fermé	i	u
2. Mi-fermé	e	o
3. Mi-ouvert	ε	ɔ
4. Ouvert	a	

Jusqu'à maintenant, nous avons illustré des systèmes appelés « triangles vocaliques », car ils ne connaissent qu'une seule voyelle à leur niveau d'aperture maximale (/a/). Le français (à tout le moins le français standard tel qu'on l'enseigne encore) connaît un « trapèze vocalique », car dans son ordre le plus ouvert il connaît deux phonèmes : un antérieur, /a/, et un postérieur, /ɑ/ :

	Antérieur	Postérieur
1. Fermé	i	u
2. Mi-fermé	e	o
3. Mi-ouvert	ɛ	ɔ
4. Ouvert	a	ɑ

Je laisse de côté ici les antérieures arrondies, les nasales, le schwa, et la distinction de longueur qui existait autrefois (et qui se maintient dans certaines régions) entre /ɛ/ et /ɛː/.

Le français québécois connaît quant à lui cinq degrés d'aperture vocalique, grâce aux emprunts à l'anglais³ :

	Antérieur	Postérieur
Fermé tendu et long	iː	uː
Fermé relâché et bref	ɪ	ʊ
Mi-fermé	e	o
Mi-ouvert	ɛ	ɔ
Ouvert	a	ɑ

Encore une fois, je fais abstraction ici des nasales, des antérieures arrondies et des autres différences de longueur.

- Dans le domaine des consonnes, si l'immense majorité des langues du monde ne connaissent que des sons articulés grâce à l'expiration de l'air phonatoire, quelques langues (zoulou, hottentot, bochimán) connaissent également la catégorie des « clics » ; il s'agit de sons prononcés en créant grâce aux organes articulatoires une cavité où la pression de l'air est inférieure à celle de l'air ambiant, ce qui provoque un bruit de succion à l'ouverture.
- Certaines langues opposent des occlusives sonores à des occlusives sourdes (comme toutes les langues romanes), alors que d'autres opposent plutôt des occlusives aspirées (et de toute façon sourdes) à des occlusives non aspirées (indifféremment sourdes ou sonores) : c'est le cas de l'allemand standard. Du point de vue phonématique, nous avons en français comme en allemand deux séries : /p, t, k/ et /b, d, g/. Dans sa réalisation phonétique, toutefois, l'opposition entre elles ne se réalise pas de la même façon : là où le français oppose les sourdes non aspirées [p, t, k] aux sonores non aspirées [b, d, g], l'allemand standard oppose des sourdes aspirées [p^h, t^h, k^h] à des non aspirées qui peuvent être indifféremment sourdes ([p, t, k]) ou sonores ([b, d, g]). Ainsi, un mot comme *der Pier* (« le quai ») se prononce nécessairement [p^hiːə], avec aspiration à l'initiale, alors que *das Bier* (« la bière ») peut se prononcer indifféremment [piːə] ou [biːə]. On dit aussi que l'allemand oppose des occlusives « fortes » à

³ Ex. de paires minimales : *bit* [bɪt] ≠ *beat* [biːt] ; *poule* [pʊl] ≠ *pool* [puːl].

des occlusives « douces » (et non des sourdes à des sonores), ce qui est une autre terminologie pour dire la même chose.

- Certaines langues se distinguent par la grande symétrie de leur système consonantique, dont plusieurs phonèmes peuvent être présentés dans un tableau où l'équilibre des oppositions fait la joie des structuralistes ; c'est le cas des occlusives du sanskrit :

	Labiales	Dentales	Vélares
Sonores aspirées	b ^h	d ^h	g ^h
Sonores non aspirées	b	d	g
Sourdes non aspirées	p	t	k
Sourdes aspirées	p ^h	t ^h	k ^h

- Il ne faudrait toutefois pas croire que tout est toujours parfaitement symétrique dans un système phonologique ; il y a d'abord le problème des phonèmes non intégrés, qui ne font partie d'aucune opposition (c'est souvent le cas du *r*, du *l*, ou du yod) ; il y a ensuite simplement le fait que la symétrie n'est pas une obligation absolue dans les langues du monde, n'en déplaise aux structuralistes. Par exemple, là où le français oppose symétriquement trois paires d'occlusives sourdes et sonores à trois paires de constrictives sourdes et sonores, l'espagnol connaît quatre constrictives, mais toutes sourdes, et le système apparaît « troué » de cases vides.

FRANÇAIS		Labiales	Dento-alvéolaires	Palatales, vélares
Occlusives	Sonores	b	d	g
	Sourdes	p	t	k
Constrictives	Sonores	v	z	ʒ
	Sourdes	f	s	ʃ

ESPAGNOL		Labiales	Interdentale	Dentales	Prépalatale	Vélares
Occlusives	Sourdes	p		t		k
	Sonores	b		d		g
Constrictives (sourdes)		f	θ		s ⁴	x

- En ce qui concerne le lieu d'articulation, certaines langues concentrent la plupart de leurs articulations consonantiques dans la partie antérieure de la cavité buccale, comme le français, alors que d'autres connaissent de nombreuses consonnes dans la partie postérieure de la cavité buccale, voire pharyngale, comme l'arabe.
- Quant au mode d'articulation, les occlusives et les constrictives semblent être plus universelles que les affriquées ; le français (standard), par exemple, ne les connaît pas, alors que l'italien en connaît quatre ([ts, dz, tʃ, dʒ]). Il est rare de rencontrer une langue sans la moindre occlusive, ou sans la moindre constrictive ; ces modes semblent plus répandus que l'affriquée qui, considérée dans une perspective diachronique, n'est souvent qu'une étape intermédiaire sur le chemin qui mène de l'occlusive à la constrictive. Les affriquées de l'ancien français, [ts] et [tʃ] (cf. *cerise* qui se prononçait [tsə'rizə], ou *char* qui se prononçait [tʃar]), qui représentaient l'aboutissement de

⁴ Le [s] espagnol péninsulaire est chuintant (contrairement au [s] sifflant du français), et se prononce avec la pointe de la langue relevée vers les alvéoles ; il n'a pas du tout le même point d'articulation que le [d] ou le [t], et ne produit pas la même impression acoustique que le [s] sifflant du français (ou de la plupart des autres langues).
– Pour simplifier la présentation, nous n'avons pas inclus dans ces tableaux les nasales et les liquides.

l'évolution d'un [k] latin, se sont affaiblies respectivement en [s] et [ʃ] ; on constate la même évolution pour le [tʃ] de l'espagnol andalou ou de l'italien toscan, qui tend à passer à [ʃ].

Cette dernière remarque montre que la typologie s'intéresse aussi à la dimension **diachronique** des faits de langue ; une analyse typologique dans une optique diachronique portant sur plusieurs langues peut faire ressortir que certains phénomènes évolutifs ont toujours lieu dans le même sens. On remarque par exemple que s'il est très fréquent que des consonnes (occlusives ou constrictives) sonores s'assourdissent en se retrouvant en position finale de mot (c'est ce qu'on observe en allemand et en catalan), il semble beaucoup plus rare (mais pas impossible) que des consonnes sourdes se sonorisent spontanément dans cette même position. Inversement, s'il est banal de constater que des consonnes occlusives sourdes en position intervocalique se sonorisent (ce fut le cas dans le latin vulgaire de la Romania occidentale ; cf. latin VITA > esp. *vida*, etc. ; c'est le cas en anglais nord-américain, où *bitter* et *bidder* se prononcent de la même façon), je ne connais aucun cas où des consonnes intervocaliques sonores se seraient spontanément désonorisées. Ces régularités n'ont rien de magique : elles s'expliquent à partir de la loi du moindre effort, cette tendance fondamentale qui, dans la parole, est contrebalancée par une autre loi implacable, celle de l'exigence d'intercompréhension. Cette loi du moindre effort a pour conséquence, entre autres, qu'il est naturel de cesser de faire vibrer les cordes vocales en fin de mot (d'où la fréquente désonorisation des consonnes sonores dans cette position), par une sorte d'anticipation de la pause ; d'autre part, qu'il est plus facile de prononcer des consonnes sonores que des sourdes entre deux voyelles, puisque les cordes vocales peuvent continuer à vibrer de façon ininterrompue, au lieu de s'arrêter brusquement de vibrer pour l'articulation d'une consonne sourde, et reprendre aussi brusquement la vibration pour la voyelle suivante.

Langues à accentuation libre et distinctive

Il faut encore mentionner dans cette section l'existence de langues à « tons », c'est-à-dire de langues dont la variation de la hauteur musicale à l'intérieur d'une même syllabe a une valeur phonologiquement distinctive, ainsi que l'existence de langues à accent libre et distinctif. Le français ne connaît ni tons ni accents distinctifs. Parmi les langues européennes, le suédois et le serbe/croate connaissent des tons ; plusieurs langues d'Extrême-Orient également. Quant aux langues dont la place de l'accent est distinctive, citons près de nous l'anglais, l'espagnol et l'italien, parmi plusieurs autres.

Nous pouvons illustrer le caractère phonologiquement distinctif de la place de l'accent avec l'espagnol. Considérons les groupes de mots suivants (j'ai noté la syllabe tonique en caractères gras) :

- 1) ***cé**lebre* adj. qual. (équivalent au français *célèbre*) ;
- 2) *cele**bre*** 3^e pers. du sing. du verbe *celebrar* au subjonctif présent (= fr. *qu'il célèbre*) ;
- 3) *cele**bré*** 1^{re} pers. du sing. du verbe *celebrar* au passé simple (= fr. *je célébrai*)

- 1) *de**pó**sito* n. m. (équivalent au français *dépôt*)
- 2) *de**po**sito* 1^{re} pers. du sing. du verbe *depositar* à l'ind. présent (= fr. *je dépose*)
- 3) *de**po**sitó* 3^e pers. du sing. du verbe *depositar* au passé simple (= fr. *il déposa*)

- 1) *término* n. m. (équivalant au français *terme*)
- 2) *termino* 1^{re} pers. du sing. du verbe *terminar* à l'ind. présent (= fr. *je termine*)
- 3) *terminó* 3^e pers. du sing. du verbe *terminar* au passé simple (= fr. *il termina*)

(Vous aurez remarqué qu'en espagnol, on ne note pas la syllabe accentuée à l'aide d'un accent graphique lorsque l'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe d'un mot qui se termine par une voyelle : *celebre, deposito, termino*. Cette règle orthographique est très économique, car l'immense majorité des mots se terminant par une voyelle en espagnol sont paroxytons.)

Inventaire vocalique en syllabe tonique et en syllabe atone

Sur l'accent, il faut encore distinguer les langues qui ont le même inventaire de phonèmes vocaliques en syllabe accentuée et inaccentuée (c'est le cas de l'espagnol), des langues qui connaissent un inventaire maximal en syllabe accentuée, et minimal (ou en tout cas moindre) en syllabe inaccentuée. Il semble que nous ayons là une autre tendance universelle : il y a de nombreuses langues qui connaissent plus d'oppositions phonologiques en syllabe accentuée qu'en syllabe inaccentuée, mais l'inverse semble plutôt improbable, car les voyelles toniques sont évidemment plus audibles – et donc se prêtent davantage à de fines distinctions acoustiques – que les voyelles atones, moins audibles et donc plus difficiles à discriminer.

C'est déjà le cas en français, bien que de façon peu spectaculaire, car les locuteurs n'en sont guère conscients. On remarque par exemple que l'opposition entre /e/ et /ɛ/, qui se maintient de façon encore assez vivante dans la moitié septentrionale de la France en syllabe finale ouverte (cf. *nez* [ne] ≠ *naît* [nɛ]), est beaucoup moins solide en syllabe pré-tonique : qui remarque la différence entre [selki] et [sɛlki], deux prononciations possibles du mot *céleri* ?

Dans certaines langues, non seulement l'inventaire des oppositions phonologiques possibles est beaucoup plus réduit en syllabe atone, mais les voyelles atones subissent des phénomènes phonétiques tels que la fermeture ([o] > [u]) où la centralisation ([a], [e] > [ə]). Le catalan, par exemple, connaît un traitement différent en syllabe tonique et atone ; il ferme les [o] en [u], et centralise les [e] et les [a] en [ə]. Prenons l'exemple du nom de la capitale catalane, *Barcelona*. En espagnol, on a ceci :

- [barθe'lona] (les [a] et le [e] atones s'articulent avec le même timbre que s'ils étaient en position tonique)

En catalan toutefois, le même mot se prononce ainsi :

- [bərsə'lonə] (les [a] et le [e] atones, sans aller jusqu'à disparaître comme en portugais, se neutralisent en schwa ; seul le [o], tonique, a le même timbre qu'en espagnol ; on remarquera en outre que la zeta, [θ], n'existe pas en catalan)

Certaines langues poussent encore plus loin l'affaiblissement des voyelles atones. Illustrons ce cas de figure par une comparaison entre l'espagnol et le portugais (péninsulaire). Soit le nom de famille suivant : *Perestrela*. Dans la bouche d'un espagnol, on entendrait ceci :

- [peres'trelo] (voyelles initiale et pré-tonique identiques à la voyelle tonique)

Mais en portugais (péninsulaire, je ne parle pas ici du Brésil), le même nom devient :

- [prʃ'trelu] (l'exemple est extrême, dans la mesure où les voyelles initiale et pré-tonique sont plus qu'affaiblies : elles ont carrément disparu ; la voyelle post-tonique, quant à elle, s'est fermée en [u], un [o] étant impossible dans cette position en portugais)

La structure syllabique

Nous allons clore cette partie consacrée à la typologie phonétique par des considérations sur la structure syllabique. En effet, on remarque que si l'existence de voyelles ET de consonnes est universelle, la façon dont elles se combinent de préférence ne l'est pas. Certaines langues privilégient les syllabes ouvertes, c'est-à-dire qui se terminent par une voyelle (c'est le cas de l'espagnol, en particulier dans ses variétés méridionales ou caraïbes), alors que d'autres langues privilégient la syllabation fermée (c'est le cas du catalan, de l'allemand ou de l'anglais). On symbolise la structure syllabique à l'aide des lettres « C » (pour « consonne ») et « V » (pour « voyelle »). On dira donc que plusieurs mots espagnols connaissent une structure (CV)CVCV (cf. *sabe, cabo, lago, casado*, etc.), là où le catalan aura (CV)CVC (cf. *sap, cap, llac, casat*, etc.). La tendance à la syllabation ouverte est très forte en espagnol, où seules les consonnes [s, n, l, r, θ] peuvent apparaître en fin de mot ; en Andalousie, où la tendance a été poussée à son maximum, toutes ces consonnes peuvent tomber à la finale. Certaines langues alignent avec beaucoup de facilité un grand nombre de consonnes les unes à la suite des autres, sans que doivent nécessairement s'y glisser des voyelles de passage, alors que d'autres langues y sont très réfractaires. Dans un mot comme *dextre*, que l'on prononce [dɛkstʁ], quatre consonnes font suite au noyau vocalique (CVCCCC) ; dans *strict*, prononcé [stʁikt], trois consonnes précèdent le noyau vocalique (CCCVCC). L'espagnol *estricto*, grâce à sa voyelle protétique et au maintien de sa post-tonique finale, a pour ce mot la syllabation suivante : *es-tric-to*, donc trois syllabes au lieu d'une ; le -c- implosif ne se prononce guère. L'allemand connaît de nombreuses accumulations de consonnes de part et d'autre du noyau vocalique : cf. *sprichst* [ʃpʁiçst], de formule CCCVCCC. La grande distance entre les conditionnements syllabiques de deux langues données (prenons comme exemples extrêmes l'espagnol andalou et l'allemand standard) peut expliquer une partie des difficultés articulatoires ressenties par l'apprenant étranger (dans ce cas cas-ci, un Andalou apprenant l'allemand).